

Informations de rentrée

➤ Les classes

CP-A :	Isabelle CRANCE (25 élèves)
CP-B :	Christian NEVERS (25 élèves)
CE1-A :	Céline ROBERT / Julie PERNET (20 élèves)
CE1-B :	Mylène JUIF (24 élèves)
CE2-A :	Raphaël LAZZERONI (24 élèves)
CE2-B :	Julie PERNET / Lydie GOY (22 élèves)
CM1-A :	Delphine PROST (25 élèves)
CM1-B :	François THIBAUT (24 élèves)
CM2-A :	Géraldine LAB (28 élèves)
CM2-B :	Emmanuelle MASNADA (27 élèves)
ULIS :	Isabelle SOUVET (12 élèves)

Réunions de rentrée

Vendredi 2 septembre 2016 à 18H00
Lundi 19 septembre 2016 à 18H00
Jeudi 8 septembre 2016 à 18H00
Jeudi 8 septembre 2016 à 18H00
Jeudi 8 septembre 2016 à 18H00
Lundi 12 septembre 2016 à 18H00
Lundi 12 septembre 2016 à 18H00
Jeudi 15 septembre 2016 à 18H00
Jeudi 15 septembre 2016 à 18H00
Mardi 13 septembre 2016 à 18H00
Lundi 12 septembre 2016 à 18H00

TOTAL ECOLE : 256 élèves dont 244 en élémentaire

Psychologue scolaire : Monique LEGER – Tél : 09 65 32 06 71
Rased (réseau d'aide) : Céline BOURGEOIS – Tél : 03 81 55 71 67
Directeur : Michel GUYON – Tél : 03 81 55 71 67

➤ Organisation de la semaine scolaire, horaires des classes, accueil des élèves :

Les élèves ont classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 08H30 à 12H00 et de 13H45 à 15H30 et le mercredi matin de 09H00 à 12H00. Les élèves sont admis dans la cour de l'école **10 minutes avant l'heure de rentrée des classes.**

➤ Sécurité des écoles :

De nouvelles mesures de sécurité seront mises en œuvre dès le début de cette année scolaire. Elles vous seront détaillées lors des réunions de rentrée. Dans ce cadre, **il est absolument nécessaire que les heures d'arrivée à l'école soient scrupuleusement respectées.**

➤ Absences :

En cas d'absence de votre enfant, vous devez **impérativement** prévenir le jour-même par téléphone avant 08H30 ou avant 13H45 au **03 81 55 71 67**. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur, il sera pris en compte.

Toutes les absences seront justifiées par écrit au retour de l'élève en classe en utilisant les billets d'absence (document joint), et le motif de l'absence devra être précisé. Nous rappelons que toute absence pénalise l'élève qui subit une interruption dans ses apprentissages et que les absences pour convenances personnelles doivent être exceptionnelles et soumises à l'autorisation du directeur.

➤ Assurances :

Une attestation d'assurance de votre enfant vous est demandée en début d'année. Un contrat Responsabilité Civile est obligatoire. Une Garantie Individuelle Accidents est fortement conseillée pour toutes les activités hors temps scolaire.

➤ Coopérative scolaire :

Une cotisation annuelle de **10 € par élève** est demandée à la rentrée. Cette cotisation n'a pas un caractère obligatoire mais participe à la vie de l'école (abonnements, petits travaux manuels, spectacles...). Elle servira également aux opérations de solidarité pour lesquelles vous ne serez pas sollicités.

Tous les chèques remis à l'école seront libellés à l'ordre de « Association Scolaire – École de SAONE »

➤ Fiche de renseignements :

Nous vous demandons de bien vouloir compléter et retourner pour le **lundi 5 septembre** la fiche de renseignements qui vous a été remise le jour de la rentrée. Veuillez à renseigner précisément toutes les rubriques.

➤ Élections des délégués des parents d'élèves :

Le Directeur organise une réunion préalable à l'élection (information sur l'organisation des élections et sur le rôle des parents au sein du Conseil d'école) le **jeudi 25 septembre à 18H45** au groupe scolaire.

- Date limite du dépôt des candidatures : *lundi 26 septembre 2016 à minuit.*

- Scrutin : **vendredi après-midi 7 octobre 2016** (les heures d'ouverture du bureau vous seront précisées)

➤ Site internet de l'école : attention, l'adresse a été changée l'an dernier.

<http://elem-saone.ac-besancon.fr>

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du directeur, de préférence **le lundi, le mercredi ou le jeudi.**

Le directeur, Michel GUYON